



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fichiers

Question écrite n° 20291

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann expose à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, la difficulté que rencontrent les administrés objet d'une procédure pour disposer de termes de référence ou de comparaison à opposer à l'administration. Le fichier OEIL (observatoire des estimations immobilières locales) en principe accessible est souvent refusé et l'administration n'accepte de fournir des renseignements que si une fiche d'immeuble ou de propriétaire a été présentée, ce qui a un coût plus que significatif pour l'administré et suppose que celui-ci connaisse précisément les immeubles ou parcelles objet des transactions intervenues. Elle lui demande si l'accès des administrés expropriés à un fichier des transactions immobilières pourrait être amélioré.

Texte de la réponse

La direction générale des finances publiques (DGFIP) travaille à une nouvelle offre de service aux usagers, dénommée « Rechercher les valeurs immobilières ». Ce service, qui sera gratuit, permettra aux particuliers d'accéder à certaines informations foncières et immobilières détenues par la DGFIP à partir de leur espace personnel sur le site [www. impots. gov. fr](http://www.impots.gouv.fr). Il répondra ainsi au besoin de transparence de l'administration et d'information des contribuables. Il facilitera l'accomplissement des obligations déclaratives et l'évaluation immobilière dans un cadre fiscal ou dans le cadre d'une expropriation. Conformément à la méthode d'évaluation par comparaison utilisée par l'administration, il sera ainsi possible de rechercher des ventes de biens similaires au bien à évaluer à partir de la saisie d'une adresse, de la détermination d'un périmètre géographique et de critères portant sur les caractéristiques du bien à évaluer, au titre d'une période donnée. Cette application qui reposera sur une base nationale sera déployée avant la fin de l'année.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20291

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 21 mai 2013

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2389

Réponse publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6921